

FORMATION



LA MEDIATION COLLECTIVE

Quelles pratiques pour des relations constructives au travail ?

CONTACT

Selarl Alagy Bret & Associés
20 rue du Plat 69002 LYON
04.78.42.42.21
mediation@alagybret.com
mediation.alagybret.com

LA MÉDIATION COLLECTIVE : QUELLES PRATIQUES POUR DES RELATIONS CONSTRUCTIVES AU TRAVAIL

A la fin de la formation les participants sauront :

- clarifier une demande de médiation collective ;
- co-construire un cadre d'intervention spécifique et s'assurer que les conditions d'une médiation sont réunies ;
- animer une réunion collective de pré-médiation ;
- accueillir les craintes et préoccupations des acteurs présents en réunion et en entretiens ;
- présenter le cadre de la médiation collective ;
- mener une rencontre de médiation collective ;
- identifier les modalités du passage de relais et l'éventuel suivi.

Il ne sera en revanche pas question des situations de grève et blocage d'usines.

Durée: 14 heures = 2 jours

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Personne en responsabilité (chef d'entreprise, élu, RH, conseiller, manager, représentant du personnel, etc.) amenée, en situation de tension, à faciliter elle-même des échanges.
- Personne en charge de la prévention de la santé au travail et des conflits interpersonnels.
- Médiateurs formés ou en cours de formation,
- Avocats,
- Coachs,
- ...

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle
- Avoir, dans cette expérience professionnelle, été amené à gérer ou à se positionner dans des situations de tension

LA MÉDIATION COLLECTIVE : QUELLES PRATIQUES POUR DES RELATIONS CONSTRUCTIVES AU TRAVAIL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les conditions et les spécificités d'une médiation au sein d'un collectif en tension
- Situer la médiation au regard des lieux et procédures légitimes de décision
- Se préparer et s'entraîner à soutenir une position de médiateur dans ces collectifs



- Cette formation est référencée par la Fédération Française des Centres de Médiation
- Le cabinet étant référencable Datadock, Consultez votre OPCA en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

ETAPE 1 : De la saisine au 1er mandat

- o L'analyse de la demande : le choix d'intervenir ou non ; la constitution du mandat initial ; quels acteurs rencontrer ? pourquoi ? selon quelles modalités ?
- o Les choix méthodologiques : qui va venir en médiation ? à quelle place (participants, accompagnant, représentants) ?
- o Est- il pertinent que le DRH impose cette médiation à l'équipe concernée par la médiation, ou est-il mieux de rester sur le terrain du volontariat (pourquoi, quels sont les enjeux) ?
- o Le contrat avec le mandant : comment le rédiger, faut-il prévoir les étapes du processus dans le contrat et si oui comment ?

ETAPE 2 : De l'entretien initial à la décision de médiation

- o Les entretiens individuels ou collectifs : à partir de combien de personnes faut-il y renoncer et dans cette hypothèse comment faire, faut-il des sous-groupes, comment les constituer, comment choisir celui qui représentera le sous-groupe lors de la plénière ?
- o L'organisation de la plénière : Comment organiser la plénière ? Faut-il un ordre du jour ? Quelles sont les méthodes, techniques et outils d'animation utilisés ? Prévoit-on des accords de groupe lors de la première séance ? Y a-t-il une restitution ?...

Mise en situation 1: Une réunion de présentation au collectif

- o Accueillir les craintes et préoccupations des acteurs présents
- o Présenter le cadre de la médiation à partir du questionnement des acteurs

Mise en situation 2 : Les entretiens préalables individuels ou collectifs

- o Savoir préparer l'organisation pratique de la médiation collective
- o Etre capable d'amener les acteurs à éclairer leur décision
- o Gérer la résistance à la médiation de certains

Mise en situation 3 : La rencontre collective

- o Le déroulement de la médiation. Comment introduire, animer et clôturer la rencontre ? Comment préparer la « sortie » de médiation ? Quels sont les points de vigilance spécifiques aux médiations collectives ? Quelles sont les difficultés fréquentes et comment les accueillir ? Capacités visées :
 - Savoir introduire et animer la médiation
 - Identifier ses propres émotions en situation de tension
 - Accueillir les émotions des médiés sans faire perdre la face devant les autres
 - S'ancrer, écouter et faire émerger les préoccupations et les intérêts des acteurs
 - Savoir-faire avec l'imprévu dans le collectif
 - Gérer les interactions « toxiques » interindividuelles tout en se centrant sur les intérêts du collectif
- o La déontologie du médiateur : quelles limites de la médiation ? Comment la situer ? comment faire avec les enjeux de pouvoir et d'autorité : confidentialité, inégalité hiérarchique et égalité de parole
- o L'après médiation. Tout en respectant la confidentialité, quel retour du groupe au mandant initial et aux acteurs absents des rencontres ? Quel est le statut du « protocole d'accord », vis-à-vis des exigences légitimes du management de l'institution ou de l'entreprise ? Que proposer au-delà du protocole d'accord : suivi éventuel ? Quel passage de relais ?

ORGANISATION

La formation sera animée par Marie LEBRUN BENARD ou Laure VEIRIER



Marie LEBRUN-BENARD

Responsable de projets au sein d'Interstices-médiation, Marie intervient comme médiatrice, consultante et formatrice auprès des entreprises et des acteurs du territoire.

Elle accompagne les personnes et les collectifs dans leur démarche de dialogue et de coopération, en ayant à cœur que le cadre qu'elle propose offre l'espace nécessaire à l'autonomie et au désir de chacun.

Titulaire d'un DU de médiation (Université François-Rabelais de Tours), elle s'est également formée à la communication non violente (Association Française des Formateurs en CNV), aux processus créatifs et à l'intelligence collective (Université du Nous).

Elle s'appuie sur son expérience théâtrale (Enseignement d'inspiration Grotowski, Théâtre forum, Clown), qui met au centre la conscience du corps et l'improvisation, pour intégrer la dimension physique et émotionnelle dans ses interventions.

De son début de carrière en tant qu'enseignante en zone d'éducation prioritaire, où elle a développé pendant dix ans une pédagogie coopérative, Marie a tiré une expertise pédagogique qu'elle met désormais au service des professionnels du monde socio-éducatif (dispositifs d'écoute, gestion des conflits, médiation scolaire).

Elle est également engagée dans la Coordination pour l'éducation à la paix et à la non violence et dans le comité de rédaction de la revue Non Violence Actualité.



Laure VEIRIER

Laure Veirier est directrice associée du cabinet Interstices-médiation. Actuellement responsable pédagogique au CNAM de Paris du certificat de compétences « pratiques de médiation » (360 heures), elle s'est spécialisée en gestion des conflits, risques psychosociaux et accompagnement des changements en particulier dans les contextes interculturels et en faisant appel à une méthodologie de médiation. Outre le diagnostic et le conseil dans la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels, notamment en situation de crise, elle forme à la médiation des acteurs confrontés aux tensions et au conflit, et anime des groupes d'analyse de pratiques. Laure intervient au sein d'organisations (associations, entreprises, collectivités territoriales), dans des champs variés et auprès d'agents de terrain ou de managers. Elle est médiatrice praticienne. Elle a 9 ans d'expérience internationale dont 4 années à l'étranger (Afrique, Amérique du Sud, Europe), a travaillé en tant que consultante 5 années à l'UNESCO (dialogue interculturel, développement, lutte contre la pauvreté). Laure intervient également au sein du dispositif ARS (Appui aux Relations Sociales), un service du Ministère du Travail et du réseau ANACT.

ORGANISATION (SUITE)



La responsabilité pédagogique est assurée par Jean-Marc BRET

Jean-Marc Bret avocat spécialisé en droit du travail et médiateur est cofondateur du cabinet d'Avocats lyonnais Alagy Bret & Associés. Inscrit sur les listes des médiateurs des Cours d'Appel d'Aix en Provence, Chambéry, Lyon et Paris, J.M Bret est certifié médiateur par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, l'Institut Français de Certification des Médiateurs et l'International Mediation Institute. Passionné par la transmission il a créé un organisme de formation à la médiation

Il enseigne également la médiation au C.N.A.M de Paris et dans plusieurs organisations. Titulaire d'une maîtrise de psychologie, la médiation est le point d'orgue d'un parcours pluridisciplinaire nourri par le droit, la psychologie et la psychanalyse. Il est le créateur des "Matinales de la Médiation", une rencontre régulière qu'il organise à l'Hôtel Sofitel de Lyon en partenariat avec Tribune de Lyon et auteur de plusieurs ouvrages sur la médiation.*

* "Le cadre juridique du processus de médiation" Ed. Médias et Médiations 2014.

"La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux" Ed Médias et Médiations 2016.

« Mini Guide de la Médiation: 10 clefs pour comprendre » (édité en versions française, anglaise et italienne), On line - mediation.alagybret.com,

« Guide de l'Avocat en Médiation : 10 clefs pour proposer et accompagner, » On line mediation.alagybret.com.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Alternance de présentation des concepts, mises en situation, expérimentations et débriefings individuels en petit groupe et collectifs..

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales.
- Mises en situation. Jeux de rôle.
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud et à froid.
- Travail en solo, en binômes, en sous-groupes et en grand groupe.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec l'acompte de 30 % du tarif pédagogique
à SELARL Alagy Bret et Associés 20 rue du Plat, 69002 Lyon

Nom et Prénom :

Adresse :

Profession :

Adresse mail (en majuscules) :

Téléphone portable :

Si la formation est réglée par votre organisation ajouter:

Nom de l'organisation :

Adresse de l'organisation :

Adresse mail de l'organisation(en majuscules) :

PAR LE PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION CONFIRME MON INSCRIPTION À LA FORMATION DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES

Nom de la formation : La médiation collective : quelles pratiques pour des relations constructives au travail

Lieu : Espace Suchet - 38 Cours Suchet 69002 Lyon - 04.72.16.10.00 - Métro (Ligne A) Station Perrache - Tram T1 Station Suchet.

Dates : 04 et 05 Avril 2019.

Durée : 14 heures (2 jours).

J1 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00 - J2 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Type d'action : action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Objectifs de la formation :

Appréhender les conditions et les spécificités d'une médiation au sein d'un collectif en tension

Situer la médiation au regard des lieux et procédures légitimes de décision

Se préparer et s'entraîner à soutenir une position de médiateur dans ces collectifs

Coût de la formation:

Particuliers 390 € - Prof libérales et indépendants 558 € - Entreprises 1 050 €

Exonéré de TVA

Demande de tarif préférentiel: nous contacter.

IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036

BIC : RALPFR2G

Fait à LYON, le

DEVIS

Nom et Prénom :

Adresse :

Profession :

Adresse mail (en majuscules) :

Téléphone portable :

Si la formation est réglée par votre organisation ajouter:

Nom de l'organisation :

Adresse de l'organisation :

Adresse mail de l'organisation(en majuscules) :

Nom de la formation : La médiation collective : quelles pratiques pour des relations constructives au travail

Lieu : Espace Suchet - 38 Cours Suchet 69002 Lyon - 04.72.16.10.00 - Métro (Ligne A) Station Perrache - Tram T1 Station Suchet.

Dates : 04 et 05 Avril 2019.

Durée : 14 heures (2 jours).

J1 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00 - J2 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Type d'action : action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Objectifs de la formation :

Appréhender les conditions et les spécificités d'une médiation au sein d'un collectif en tension

Situer la médiation au regard des lieux et procédures légitimes de décision

Se préparer et s'entraîner à soutenir une position de médiateur dans ces collectifs

Coût de la formation:

Particuliers 390 € - Prof libérales et indépendants 558 € - Entreprises 1 050 €

Exonéré de TVA

Demande de tarif préférentiel: nous contacter.

IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036

BIC : RALPFR2G

Fait à LYON, le